

ALLOCUTION DE
MONSIEUR PAUL MBA ABESOLE
VICE PREMIER MINISTRE

À L'OCCASION DE LA CLÔTURE DE LA
PREMIÈRE CONFÉRENCE
DES FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER AFRICAINS

Libreville, le 18 décembre 2003

- Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions constitutionnelles ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales ;
- Mesdames et Messieurs les Délégués des pays frères ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs;

Je voudrais, avant tout, vous remercier au nom du Président de la République, Chef de l'État, son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, d'avoir choisi notre pays pour accueillir cette « **Première Conférence Africaine des Fonds d'Entretien Routier** ».

Ces remerciements vont particulièrement à tous ceux qui, pendant trois jours, ont réfléchi en profondeur sur la question épineuse de l'entretien de nos routes. Je pense notamment aux délégués venus des pays frères, pour la valeur scientifique de leurs expériences qu'ils ont bien voulu partager avec nous. Je pense également aux bailleurs de fonds qui ont financièrement contribué à la tenue de cette conférence : *La Banque mondiale, l'Union européenne et l'Agence française de développement*. Ma gratitude enfin au Ministre des Travaux Publics, à ses collaborateurs,

ainsi qu'aux responsables du Fonds d'entretien routier gabonais, qui ont tout mis en oeuvre pour la réussite des assises qui s'achèvent.

Les travaux de cette première conférence effectués dans le cadre de « l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains », ont privilégié l'approche partenariale, soutenue par la majorité des bailleurs de fonds et par les acteurs du développement. Cette approche a été préconisée comme la voie la plus sûre du succès des politiques d'entretien routier sur le continent.

La route, comme tout le monde le sait, est un facteur de progrès social et économique. Elle est à la base de toute intégration nationale, sous-régionale et continentale. Elle permet l'unité de nos peuples par des échanges économiques et culturels. Sans une route praticable en toutes saisons, il est impossible d'apporter des soins de santé aux populations les plus reculées. Sans une bonne route, on ne peut mettre en oeuvre une vraie politique agricole. Sans une bonne route, il n'y a pas de développement, ni de possibilité de lutte contre la pauvreté.

Le Gabon, comme vous le savez, est un pays de grande pluviométrie, avec sa forêt dense et touffue, d'innombrables cours d'eau et un relief parfois très difficile. Ces contraintes exigent de nous des savoirs adaptés, c'est-à-dire ceux qui nous permettent de maîtriser nos environnements respectifs. Car tout savoir est un moyen de dominer les éléments du monde.

Le Gouvernement gabonais, se réjouit que cette Première Conférence ait pu avoir lieu et de surcroît à Libreville. Elle a permis des échanges fructueux entre les Fonds d'entretien routier de nos pays, qui ont abouti à un objectif commun : lutter contre la pauvreté en réduisant les coûts de transport par l'amélioration du réseau routier et par son entretien permanent.

Cette Conférence a également mis en évidence votre détermination à vous regrouper au sein d'une *Association africaine des Fonds d'entretien routier*. Cette décision vous honore et témoigne de la volonté affirmée de nos États de regarder dans la même direction, malgré la diversité que nos Fonds peuvent avoir dans leur organisation que dans leur fonctionnement.

Enfin, la tenue à Libreville de la *Première Conférence des Fonds d'entretien routier africains* a permis au Gabon de dialoguer avec les

bailleurs de fonds sur le passage du Fonds d'entretien routier, à un Fonds de 2^{ème} génération.

Le gouvernement de la République réitère, par ma voix, sa détermination à engager, en 2004, la réforme du Fonds d'entretien routier en vue de son passage à un Fonds de 2^{ème} génération.

Le Fonds de 2^{ème} génération, faut-il le rappeler, est un outil de financement des programmes d'entretien routier, qui jouit de l'autonomie financière et qui se caractérise par :

- L'imputation des charges de l'entretien routier à l'utilisateur ;
- Des recettes non fiscales, telles que les redevances d'usage, en général assises sur le prix du carburant à la pompe ;
- Le versement des recettes par des organismes collecteurs directement sur un compte ouvert au nom du Fonds dans une banque ;
- La disparition, à terme, des dotations budgétaires, les recettes devant couvrir les dépenses.

Je voudrais, d'ores et déjà, exprimer ma gratitude aux bailleurs de fonds qui sont disposés à soutenir le Gouvernement gabonais dans la mise en place de ce fonds de 2^{ème} génération et à financer un programme d'entretien routier lorsqu'ils interviennent dans ce secteur.

Mesdames et Messieurs les Délégués ;

Distingués Invités ;

C'est parce que le Président de la République, Chef de l'état, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA et le Gouvernement Gabonais ont conscience du rôle de la route comme principal outil au service de l'intégration et du développement, que notre pays a activement participé à la création et à la mise en place de ***l'Association Africaine des Fonds d'Entretien Routier (AFERA)***.

Je forme le vœu que cette jeune Association vive, et qu'elle permette, après la rencontre de Libreville, d'autres rendez-vous sur le continent, qui permettront à nos États d'affirmer leur volonté d'intégration par la route.

En vous remerciant des conclusions auxquelles vous êtes parvenues et des décisions prises à cet effet, je vous souhaite un bon retour dans vos foyers, avec nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle. Je déclare close, la « Première Conférence Africaine des Fonds d'Entretien Routier ».

Je vous remercie.